



Sortir d une SARL

Par chris51

bonsoir,

je suis co-gérant d'une SARL sans activité, sans contrat et donc sans revenu.

je souhaite sortir et vendre mes parts et sortir de cette création.

que dois je faire? qui prévenir et comment

cdlt

Par florian15

Bonjour,

Provoquez une réunion d'AG des associés de la SARL pour discuter amiablement de votre décision.

cordialement.